

# ALLIER 2021

Imaginons demain !

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ALLIER

---

**2018** est l'année d'une nouvelle impulsion pour le département de l'Allier. La restitution d'« Allier 2021 imaginons demain » permet de fixer le cap, pour les trois prochaines années, d'un projet départemental actualisé, vivant et dynamique auquel les Bourbonnais seront associés.

Le succès de cette consultation, plus de 2 000 personnes participantes, montre que les attentes des Bourbonnais à l'égard du Département sont fortes, tout comme leur volonté d'implication.

Trois thématiques majeures ressortent de cette enquête. Certaines avaient déjà été entendues et ont été intégrées à l'action du Département comme les sujets liés au maintien d'une offre de soins de proximité, le développement du numérique ou encore la mise en valeur de nos patrimoines. Les autres feront l'objet d'un travail plus approfondi via des comités d'experts, des commissions spéciales ou encore des ateliers citoyens.

Cette synthèse ne reprend pas de façon exhaustive l'ensemble des thématiques. Elle focalise délibérément sur les sujets pour lesquels le Département a une capacité d'action opérationnelle.





## PROMOUVOIR LA FIERTÉ BOURBONNAISE

80 % des habitants ont un attachement fort ou très fort au territoire. L'attachement au département de l'Allier est donc profondément ancré. Toutefois, il n'est pas incarné par un élément fédérateur unique et identifié.

Cela s'explique par la diversité des modes de vie et des territoires. Certes c'est la richesse de ce département, mais contrarie un sentiment d'appartenance évident et spontané pour l'ensemble des habitants.

Deux solutions s'offrent donc à nous. Soit nous nous résignons à cette fatalité. Soit nous engageons une démarche d'unification à même de nourrir LA fierté bouronnaise.

Toute l'ambition du Conseil départemental est bien évidemment de relever ce défi.

Aussi, le gentilé « Bourbonnais » utilisé pour qualifier les habitants de l'Allier a été plébiscité à 60 % (enquête téléphonique) / 71 % (enquête en ligne) par les personnes interrogées. Le Département prend acte de ce résultat sans équivoque en nette progression par rapport aux 50 % de l'enquête de 2001.

La commission « valorisation des patrimoines bouronnais », dont la présidence est assurée par Jacques de CHABANNES, aura notamment pour mission de réfléchir aux moyens et possibilités de mise en valeur des éléments de nos riches patrimoines.



## LES ATTENTES LES PLUS FORTES DE NOS CONCITOYENS

### LA SANTÉ

Comme nous l'avions pressenti, la première préoccupation porte sur l'offre de santé de proximité. C'est pourquoi dès la prise de fonction de Claude RIBOULET en septembre dernier, le docteur et conseillère départementale Evelyne VOITELIER s'est vu confier la présidence de la commission « offre de soins ». Sa mission consiste à réfléchir aux solutions à mettre en œuvre afin d'éviter que ne se développent des déserts médicaux dans le département. Les orientations des travaux de la commission seront rendues en juin prochain.

Il faut cependant mesurer que la problématique de la désertification médicale est un phénomène qui touche de nombreux territoires. Le Département de l'Allier s'efforce de mettre en œuvre, avec tous les leviers dont il dispose, les solutions les plus adaptées afin d'y répondre. Il n'en demeure pas moins que l'enjeu est devenu tel que des mesures prises à l'échelle de l'Etat s'avèrent non seulement attendues, mais indispensables.

### L'EMPLOI-INSERTION/FORMATION

L'Allier n'échappe pas aux préoccupations nationales liées à l'emploi qui intervient au deuxième rang des attentes des Bourbonnais. Ils ont un ressenti négatif de l'ordre de 75 % (enquête en ligne et enquête terrain) / 59 % (enquête téléphonique) de la situation économique du département.



Depuis l'entrée en vigueur de la loi Notre en août 2015, la compétence économique a été transférée à l'échelon régional et aux intercommunalités. Toutefois, depuis 2017 et en partenariat avec les EPCI, le Département réintervient dans l'aide à l'immobilier d'entreprise.

Par ailleurs le Département conserve sa compétence en matière d'insertion professionnelle (RSA), qui reste un levier probablement davantage mobilisable en faveur du retour à l'emploi.

Enfin la formation constitue la troisième attente des habitants. Le Département peut jouer un rôle actif afin de consolider les pôles existants et convaincre tant l'université que la Région qu'il est en mesure d'accueillir des filières nouvelles.

## LES LOISIRS

Il ressort de l'étude téléphonique et de enquête en ligne que les habitants de l'Allier sont satisfaits de l'offre culturelle à plus de 70 %. Ils privilégient la découverte du patrimoine naturel ou historique, ou encore les activités sportives ou de pleine nature. Ces trois thématiques (tourisme, environnement et culture) rassemblent très majoritairement les activités que les habitants pratiquent durant leur temps libre. Ils estiment d'ailleurs que leur développement est dynamique.

Ces informations montrent la nécessité d'alimenter une réflexion sur le tourisme comme levier économique permettant de générer de l'activité et de créer des emplois. En effet, alors que les habitants ont une perception négative du développement économique, ils ont une vision positive du développement touristique. Cela signifie que le tourisme n'est pas perçu comme une ressource économique à part entière. Il s'agit de faire le lien entre ces deux données afin de générer une économie du tourisme.

## LE NUMÉRIQUE

Le numérique infrastructure, comme l'innovation dans le domaine des usages, doit rester une priorité au service de l'ensemble des enjeux de développement. L'Allier se doit d'être un territoire connecté.

## 3 LA PERCEPTION DES MISSIONS SOCIALES DU DÉPARTEMENT INTERPELLE

Nous observons que sur les questions sociales et les services à la personne, la perception dominante est plutôt positive. Mais dans la mesure où 20 % des sondés ne se prononcent pas, il y a la nécessité d'approfondir ces résultats.

À titre d'exemple, l'accompagnement des personnes âgées à domicile est satisfaisant à 67 %, d'après l'enquête téléphonique. En revanche la tendance s'inverse sur l'accueil des personnes âgées en maison de retraite.

Pour l'ensemble des questions sociales (enfance, autonomie, insertion), on remarque des nuances importantes qui méritent d'être analysées plus qualitativement avec la mise en place de comités d'experts, de commissions spécifiques et d'ateliers citoyens.





L'attachement des habitants au Département se mesure pleinement lorsque les personnes interrogées répondent à plus de 70 % qu'ils regretteraient l'institution départementale si elle venait à disparaître.

L'analyse de cette consultation nous montre que l'Allier est un département de fortes disparités. Face à cette réalité le rôle fédérateur du Conseil départemental s'en trouve affirmé pour faire le lien entre toutes les énergies et leur donner du sens, en les faisant converger dans une dynamique commune. Le projet départemental actualisé répond justement à cette ambition.

Le Conseil départemental jeune sera invité à se saisir des thèmes sur lesquels il a envie de s'investir.

Les habitants du département doivent prendre toute leur place dans la mise en œuvre de cette ambition qui nous engage collectivement, en participant aux ateliers citoyens et comités d'experts.

**SOYONS FIERS D'ÊTRE BOURBONNAIS !**

